



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE BASEBALL ET SOFTBALL

Commission Fédérale Sportive

Président : Jean-Marie MEURANT

Objet : Procès-verbal N°32 du 18/09/2024

Ce PV est établi après consultation écrite des membres de la Commission Fédérale Sportive (CFS).

POINTS DEVELOPPEMENT SOFTBALL JEUNE

La CFS souhaite rappeler aux clubs participant en championnat national de softball qu'ils se sont engagés à justifier d'un certain nombre de points quant au développement du softball dans les catégories jeunes.

Les inscriptions aux Opens de France de Softball 12u et 15u sont closes depuis le 15 septembre et, à date, un seul club de D1 ou de D2 est engagé à la compétition.

Pour rappel :

Afin de permettre au softball jeune de se développer, les clubs s'engagent à réaliser des actions spécifiques sur la saison courante pour acquérir définitivement leurs droits sportifs pour la saison. Les clubs devront fournir à la CFS le bilan des actions menées lors de la saison en cours en faveur des jeunes au plus tard le 31 décembre de ladite saison afin que la CFS puisse contrôler que le nombre d'actions menées atteigne le seuil fixé :

| | Réalisé en 2022 | Réalisé en 2023 | Réalisé en 2024 |
|----|-----------------|-----------------|-----------------|
| D1 | 4 points | 6 points | 8 points |
| D2 | 4 points | 4 points | 6 points |

Note : ici figure le nombre points à atteindre lors d'une saison sportive pour obtenir les droits sportifs pour la saison sportive suivante. Il faut atteindre 6 points pour pouvoir participer en D1 ou 4 points pour pouvoir participer en D2 pour la saison 2024.

Ci-dessous la liste des actions possible avec leur pondération :

- Participer avec une équipe de son club à l'open de France 12U / 15U softball : 5 points
- Participer avec une équipe d'entente à l'open de France 12U / 15U softball : 4 points
- Envoyer un ou des officiels à la charge du club à l'open de France 12U softball : 2 points
- Envoyer un ou plusieurs jeunes au camp fédéral softball jeune : 1 point par jeune
- Organiser et mettre en œuvre avec son club un tournoi de softball jeune (catégorie 6U, 9U, 12U, 15U avec 3 équipes minimum) : 4 points

CHAMPIONNATS DE FRANCE 2024**CHAMPIONNAT DE DIVISION 1 BASEBALL****14ème Journée – 14 & 15 septembre 2024**

SÉNART TEMPLIERS vs ROUEN HUSKIES – D1141 : [0-7, RAS, rencontre homologuée](#)

LA ROCHELLE BOUCANIERES vs MONTIGNY-LE-BRETONNEUX COUGARS – D1142 : [1-2, RAS, rencontre homologuée](#)

SAVIGNY-SUR-ORGE LIONS vs STADE TOULOUSAIN TIGERS – D1143 : [4-3, RAS, rencontre homologuée](#)

METZ COMETZ vs MONTPELLIER BARRACUDAS – D1144 : [1-0, rencontre homologuée](#)
Metz : Non présence d'un cadre avec diplôme sur la feuille de match d'une rencontre officielle. (RC BB SB anx. 1) - Thibaud TAKEZAWA - Sanction : 50€

SÉNART TEMPLIERS vs ROUEN HUSKIES – D1145 : [1-10, RAS, rencontre homologuée](#)

LA ROCHELLE BOUCANIERES vs MONTIGNY-LE-BRETONNEUX COUGARS – D1146 : [15-0, RAS, rencontre homologuée](#)

SAVIGNY-SUR-ORGE LIONS vs STADE TOULOUSAIN TIGERS – D1147 : [4-2, RAS, rencontre homologuée](#)

METZ COMETZ vs MONTPELLIER BARRACUDAS – D1148 : [4-1, rencontre homologuée](#)
Metz : Non présence d'un cadre avec diplôme sur la feuille de match d'une rencontre officielle. (RC BB SB anx. 1) - Thibaud TAKEZAWA - Sanction : 50€

CHAMPIONNAT DE DIVISION 2 BASEBALL - POULE A**14ème Journée – 15 septembre 2024**

ROUEN 2 HUSKIES vs PARIS UC – D2A141 : [1-7, rencontre homologuée](#)
Rouen : Remplissage incomplet ou incorrect de la feuille de match. (RG art. 214.6) - Mention JFL - Sanction : 10€

ROUEN 2 HUSKIES vs PARIS UC – D2A142 : [3-15, rencontre homologuée](#)
Rouen : Remplissage incomplet ou incorrect de la feuille de match. (RG art. 214.6) - Mention JFL - Sanction : 10€

BREAL-SOUS-MONTFORT BLACK PANTHERS vs VALENCIENNES VIPÈRES – D2A143 : [4-14, RAS, rencontre homologuée](#)

BREAL-SOUS-MONTFORT BLACK PANTHERS vs VALENCIENNES VIPÈRES – D2A144 : [5-11, RAS, rencontre homologuée](#)

LA GUERCHE DE BRETAGNE HAWKS vs THIAIS TIGERS – D2A145 : [6-1, RAS, rencontre homologuée](#)

LA GUERCHE DE BRETAGNE HAWKS vs THIAIS TIGERS – D2A146 : [16-5, rencontre homologuée](#)
Thiais: Expulsion d'un membre d'une équipe. (RG art.216 / RD anx. 1 art. 4) - ELONG EPEE Arrys - Sanction : 150€

RONCHIN DRAGONS vs SÉNART 2 TEMPLIERS – D2A147 : [6-2, rencontre homologuée](#)

Sénart : Remplissage incomplet ou incorrect de la feuille de match. (RG art. 214.6) - Nom d'équipe - Sanction : 10€

RONCHIN DRAGONS vs SÉNART 2 TEMPLIERS – D2A148 : [9-2, rencontre homologuée](#)

Sénart : Remplissage incomplet ou incorrect de la feuille de match. (RG art. 214.6) - Nom d'équipe - Sanction : 10€

CHAMPIONNAT DE DIVISION 2 BASEBALL - POULE B

10ème Journée – 15 septembre 2024

NICE CAVIGAL vs BÉZIERS PIRATES – D2B101 : [1-2, rencontre homologuée](#)

Nice : Non présence de 12 joueurs sur la feuille de match (RG art. 206.5) - Sanction : 100€

NICE CAVIGAL vs BÉZIERS PIRATES – D2B102 : [1-23, rencontre homologuée](#)

Béziers : Remplissage incomplet ou incorrect de la feuille de match. (RG art. 214.6) - Nom d'équipe - Sanction : 10€

CHAMPIONNAT DE DIVISION 3 BASEBALL

1ère Journée – 15 septembre 2024

RENARDS DE LA VALLÉE vs GRENOBLE GRIZZLYS – D3A01 : [3-14, RAS, rencontre homologuée](#)

RENARDS DE LA VALLÉE vs GRENOBLE GRIZZLYS – D3A02 : [12-13, RAS, rencontre homologuée](#)

NANTES ATLANTIQUE MARINERS vs ERMONT EXPOS – D3C01 : [7-14, RAS, rencontre homologuée](#)

NANTES ATLANTIQUE MARINERS vs ERMONT EXPOS – D3C02 : [2-12, RAS, rencontre homologuée](#)

MURET DRAGONS vs SAINT-AUBIN BLUE JAYS – D3D01 : [11-10, RAS, rencontre homologuée](#)

MURET DRAGONS vs SAINT-AUBIN BLUE JAYS – D3D02 : [20-9, RAS, rencontre homologuée](#)

CHAMPIONNAT DE DIVISION 1 FÉMININE SOFTBALL

10ème Journée – 15 septembre 2024

GRENOBLE GRIZZLYS vs SAINT-RAPHAËL COMANCHES – D1F101 : [11-8, RAS, rencontre homologuée](#)

GRENOBLE GRIZZLYS vs SAINT-RAPHAËL COMANCHES – D1F102 : [4-12, RAS, rencontre homologuée](#)

EVRY-COURCOURONNES PHARAONS vs CLAPIERS-JACOU RABBITS – D1F103 : [11-0, rencontre homologuée](#)

Clapiers : Remplissage incomplet ou incorrect de la feuille de match. (RG art. 214.6) - Positions des joueuses incorrectes - Sanction : 10€

EVRY-COURCOURONNES PHARAONS vs CLAPIERS-JACOU RABBITS – D1F104 : [9-2, rencontre homologuée](#)

Clapiers : Remplissage incomplet ou incorrect de la feuille de match. (RG art. 214.6) - Positions des joueuses incorrectes - Sanction : 10€

NICE CAVIGAL vs PESSAC PANTHÈRES – D1F105 : [14-7, RAS, rencontre homologuée](#)

NICE CAVIGAL vs PESSAC PANTHÈRES – D1F106 : [0-19, RAS, rencontre homologuée](#)

DIVISION 1 DE BASEBALL

La phase régulière de Division 1 de Baseball s'est terminée la semaine dernière.

Voici le classement de cette phase :

1. Rouen Huskies
2. Savigny-sur-Orge Lions
3. Montpellier Barracudas
4. Stade Toulousain Tigers
5. Metz Cometz
6. La Rochelle Boucaniers
7. Sénart Templiers
8. Montigny-le-Bretonneux Cougars

Les demi-finales se dérouleront au meilleur des 5 rencontres les 28/29 septembre et 05/06 octobre. Elles opposeront :

- Rouen vs Toulouse
- Savigny-sur-Orge vs Montpellier

La phase de maintien se déroulera au meilleur des 5 rencontres les 28/29 septembre et 05/06 octobre. Elle opposera Sénart à Montigny-le-Bretonneux.

Les horaires des rencontres sont les suivants :

- 1 - dimanche 11h
- 2 - dimanche 14h
- 3 - samedi 15h
- 4 - dimanche 11h (si nécessaire)
- 5 - dimanche 14h (si nécessaire)

DIVISION 2 DE BASEBALL

La phase régulière de Division 2 de Baseball s'est terminée la semaine dernière.

Voici le classement de cette phase pour chaque poule :

Poule A :

1. Valenciennes Vipères
2. Bréal-sous-Montfort Panthers
3. Paris Université Club
4. Ronchin Dragons
5. Rouen 2 Huskies
6. Sénart 2 Templiers
7. La Guerche de Bretagne Hawks
8. Thiais Tigers

Poule B :

1. Béziers Pirates
2. Nice Cavigal
3. Clermont-Ferrand Arvernes
4. Meyzieu-Décines Cards
5. Eysines Raiders
6. Anglet Gambas

Les wild-card se dérouleront au meilleur des 3 rencontres les 28/29 septembre. Elles opposeront :

- Bréal-sous-Montfort vs Clermont-Ferrand
- Nice vs Paris UC

La phase de maintien se déroulera respectivement à Rouen pour la poule G et à Eysines pour la poule H. Les poules sont respectivement constituées :

Groupe G (plateau à Rouen) : Rouen, Anglet et Thiais

Groupe H (plateau à Eysines) : Eysines, Sénart et La Guerche de Bretagne

Les horaires des rencontres sont les suivants :

- 1 - samedi 15h
- 2 - dimanche 11h
- 3 - dimanche 14h

DIVISION 1 FÉMININE DE SOFTBALL

La phase régulière de Division 1 de Softball n'est pas terminée mais nous connaissons déjà nos deux équipes qualifiées pour la finale. Elle opposera Saint-Raphaël à Evry-Courcouronnes et se déroulera au meilleur des 5 rencontres les 28/29 septembre et 05/06 octobre.

Les horaires des rencontres sont les suivants :

- 1 - dimanche 11h à Evry
- 2 - dimanche 14h à Evry
- 3 - samedi 15h à Saint-Raphaël
- 4 - dimanche 11h (si nécessaire) à Saint-Raphaël
- 5 - dimanche 14h (si nécessaire) à Saint-Raphaël

DEMANDES DE REPORT

Les clubs de **Grenoble** et **Gapeau** ont fait une demande de report pour la J2 du championnat de Division 3 de Baseball.

Demande : Jouer la première rencontre le samedi 28 septembre à 15h au lieu de 16h.

Accord CFS

Le club d'**Anglet** a fait une demande de report pour la phase de maintien de Division 2 de Baseball.

Demande : Jouer ses deux rencontres le dimanche au lieu d'une le samedi et une le dimanche.

Accord CFS

RAPPELS SUR LES FEUILLES DE MATCHS ET ROSTERS

Roster Imprimé

Il est obligatoire de fournir un roster imprimé datant **de moins de 3 jours** lors de chaque match.

L'attestation collective de licence servant à garantir qu'une personne est valablement licenciée pour la saison et que sa licence est active lors de la rencontre (non suspendue par exemple), la CFS demande à ce que l'ensemble des personnes souhaitant être présentes dans un dug out ou sur l'aire de jeu soit présente sur cette attestation collective de licence ("Roster Joueurs" ou "Roster Staff").

Cette obligation ne concerne pas la Division 3 Baseball.

Téléversement des Documents de Matches

Les documents de matchs doivent être téléversés sur upload.ffbs.fr **avant lundi 12h**. Assurez-vous que tous les documents sont **en PDF et en bonne qualité**. Les feuilles de match et les rosters doivent être **en format portrait**, tandis que les feuilles de score doivent être envoyées **au format paysage**, tout comme les décomptes des lancers 18U.

Communication des Scores

Les scores doivent être communiqués à la CFS **dans les 2 heures suivant la fin de la rencontre**. Pour cela, un groupe WhatsApp dédié a été mis en place pour chaque compétition. Il est aussi possible d'envoyer les résultats par mail à cfs@ffbs.fr. Il faudra identifier les rencontres par leurs numéros et les noms des clubs impliqués, en plus des scores #rencontre Receiving X - X Visiteur (ex: D1F011 Saint-Raphaël 11 - 4 Grenoble).

Pour la D1 Baseball, veuillez trouver les **numéros de rencontres** via le lien suivant :
<https://static.wbasc.org/uploads/federations/14/documents/87a2083b-edd8-f69e-dd76-e4fbdf2679f6.pdf>

Veuillez noter que ce groupe sera utilisé uniquement pour la communication des résultats. En cas de débordement, le groupe sera fermé et les résultats seront à communiquer par mail.

Tout résultat envoyé dans un autre canal que les deux mentionnés ci-dessus ne sera pas pris en compte.

Signature du Manager Diplômé

Il est obligatoire que le manager diplômé signe la feuille de match.

Remplissage Correct des Feuilles

Il est obligatoire de remplir correctement toutes les feuilles de match.

CAS PARTICULIER JFL

Une rencontre est définie en 7 manches pour toutes les compétitions nationales (à l'exception des 9 manches en D1 Baseball) selon l'article 210.2 des RGs, et toutes les manches non jouées (y compris les demi-manches) sont considérées comme JFL.

Il est important de noter que le document FAQ partagé en début d'année par la CFS n'est pas exhaustif.

Pour les séries en trois ou cinq matchs des phases finales, la règle JFL s'applique en fonction du nombre de rencontres disputées. Par exemple, dans le cas d'une série de rencontres en 3 matchs, si l'une des équipes remporte les deux premiers matchs, le règlement JFL pour programme double s'applique.

FEUILLES DE MATCH

La CFS souhaite apporter quelques points de précision concernant le remplissage des feuilles de matchs. Pour une meilleure lisibilité, il est exigé d'inscrire les annotations **M** pour les joueurs mutés, **EXT** pour les extensions, ainsi que **18U** et **JFL** dans la colonne **Numéro de Licence**.

De plus, il est impérativement demandé de ne plus utiliser l'annotation **E/ETR** pour désigner les joueurs étrangers.

ATTESTATIONS COLLECTIVES DE LICENCE

La CFS souhaite rappeler aux clubs que les photos des licenciés doivent être mises à jour à chaque changement de catégorie.

Il est demandé aux équipes de mettre à jour les photos de leurs licenciés au plus vite.

Pour rappel, en cas de doute sur l'identité d'un joueur, la vérification de l'identité doit être effectuée par la présentation de tout justificatif d'identité comprenant la photo de l'intéressé.

De plus, en cas de non-inscription d'un joueur sur l'attestation collective de licence présentée par son équipe, l'arbitre en chef n'autorise pas la présence du joueur considéré sur la feuille de match ni sur le terrain.

DEMANDES DE REPORTS, INVERSION, CHANGEMENT DE TERRAIN

La CFS souhaite rappeler aux clubs les informations suivantes concernant les demandes de report, inversion ou changement de terrain :

- Toute demande de report des calendriers doit comporter l'**accord des deux clubs concernés**.

- Les demandes de report de rencontre doivent être effectuées sur le **formulaire fédéral officiel**.
- Les demandes de reports des calendriers définitifs doivent être adressées à la CFS ou la CFJ selon la catégorie concernée ou, dans le cadre de leurs compétences, à leurs décentralisations régionales ou départementales, **quinze (15) jours au moins avant la date initiale des rencontres concernées**.

RAPPELS IMPORTANTS

Temps entre chaque rencontre

En cas de rencontres successives opposant les mêmes équipes, la CFS préconise que l'intervalle entre la fin de la première rencontre et la suivante soit de **quarante-cinq (45) minutes**, en baseball et en softball.

Comptage des lancers pour les lanceurs 18U en baseball

Les 18U sont soumis à un quota de lancers en baseball. **Le comptage des lancers est à la charge de l'équipe du lanceur concerné**. Ce n'est pas au scoreur de compter les lancers en championnat D1 ou D2 de baseball, ni même de s'assurer que cette tâche est prise en compte par l'équipe.

Le comptage des lancers n'est pas non plus assuré par l'outil myWBSC ; le comptage fourni par celui-ci ne peut être considéré comme officiel.

MyWBSC

Cette saison, et pour la 1ère fois, la D1 Baseball est gérée par myWBSC. Les rencontres sont donc visibles en direct sur le site « stats ffbs » lorsqu'un opérateur tablette est présent à côté du scoreur papier.

A la fin du match, le match devient « UNOFFICIAL ». Ceci est visible lorsqu'on clique sur le match.

21/04/2024, 11:00

Terrain Annie Couton

UNOFFICIAL

Il restera dans ce statut tant qu'il n'aura pas été vérifié par le directeur du championnat.

Après vérification, celui-ci passe le statut à « OFFICIAL ».

14/04/2024, 11:00

Sénart Baseball Field

OFFICIEL

Certes, les opérateurs ont comme consigne de vérifier les lanceurs et les statistiques avec le scorage papier, mais il n'y a que 45 minutes entre les matchs et il n'est pas toujours possible de tout vérifier après le match.

De ce fait, le directeur du championnat vérifie la saisie et peut être amené à modifier les lanceurs gagnant / perdant, changer un hit en choix défensif...

Merci donc pour votre indulgence.

RAPPEL SUR LES CONDITIONS D'APPARTENANCE À UN CHAMPIONNAT

Nombre de matchs joués pour appartenir à :

- **La Division 1 Féminine Softball = 7 matchs.**
- **La Division 1 Baseball = 9 matchs.**
- **La Division 2 Baseball : Groupe A = 9 matchs / Groupe B = 7 matchs**

RÈGLEMENTS FFBS

Pour rappel, les règlements fédéraux en vigueur sont disponibles sur le site internet de la Fédération française de Baseball et Softball, onglet Fédération et page Textes Officiels : <https://ffbs.fr/federation/textes-officiels/>

RECOURS

Les décisions de la commission fédérale sportive portant application ou interprétation d'un règlement peuvent donner lieu à un appel devant le bureau fédéral dans les conditions définies par l'article 60 du règlement intérieur de la Fédération.

L'appel doit être formulé dans les dix jours de la notification de la décision attaquée, à l'attention du bureau fédéral, par courrier électronique dans les conditions de l'Article 3.1 dudit règlement intérieur, en reprenant la décision contestée ainsi que la référence des dispositions réglementaires dont la violation est invoquée.

L'appel introduit contre ces décisions devant le bureau n'est pas suspensif.

En formulant un appel, le demandeur s'engage à régler à la Fédération les frais d'ouverture de dossier et d'enquête qui peuvent être mis à sa charge lorsque l'appel n'est pas reconnu fondé.

Lien : <https://ffbs.fr/wp-content/uploads/2023/10/RI-AGO-05.10.2023-e.v.-01.12.2023.pdf>

Jean-Marie Meurant
Président C.F.S



ANNEXE

JOUEURS & JOUEUSES APPARTENANT À UN CHAMPIONNAT (entré(e)s en jeu sur au moins 1/3 des rencontres)

D1 Baseball

La Rochelle

CRAWFORD Forrest
GONZALEZ TOVAR Oscar Eduardo
ESTEBAN Maxence
BRITO MEDINA Denis
REGNIER Tom
DE LA ROSA Franklin
ESTEBAN Clément
ROSELL MARTINEZ Daniel
ESCORCHA SILVA Jefferson José
IZQUIERDO GERVACIO Jimmy
NIEVES IZAGUIRRE Wilce
JOHNSTON Kian

Montigny

MAYEUX Dylan
LOPEZ TEQUEDOR Yorfrank Manuel
DO CARMO BARROS Gabriel
VELASQUEZ Hector
LOT MARTINS Felipe Gustavo
ANOUAR Saad
BESOLI Killian
MAYEUX Tom
LEVIGNERON Robin
MAESTRE ARCIA Robinson José
MONBEIG Maximin
COOPMAN-PIAU Warren
GUESMIA Ahmed
RAULT Antoine

Rouen

MASSON Jean-Christophe
SMITH Jalen
DEFRIES Jacob
BLONDEL Hugo
GLEESON Dylan
BRAINVILLE Louis
BERT Joris
IGAMI Chikara
PRIOUL Esteban
VISSAC Martin

Sénart

BROWN Felix
OGAWA Ryoma

Metz

ROZE Victorien
RUIZ DIAZ Yeixon
MATEO MINYETY Algeni
TAKEZAWA Antoine
MURRAY Edward
PARTINGTON Jack
HANSCH Simon
PAULA José-Andres
PAREDES Alexis
PRIEST Shane
QUIROZ ADAMES Yondeily

Montpellier

SPRING Riley
BROSSIER Paolo
ANTONAC Yoan
RODRIGUEZ Douglas Ely
KOVACS Fabian
BELLO SERRADA Fernando
KHOURY Nicolas
OZANICH Owen
CANELON Kevin
GOSSELIN Daniel
PONTIAC Ismail
MONKS Julien
ZAN Mael
POLIT Luc
ELEGOET Leo
COLOMBES - LE PICHON Clément
BUSTAMANTE Oscar

Savigny

ACUNA Ivan
TISSERA GRAFEUILLE Manuel Agustin
AMOROS Axel
AMOROS Lilian
JIMINIAN Leo
VIGER Luc
OROZCO ALVARADO Evertz Daniel
SAXEMARD Theo
LESCURE Mathias
COSTE Gedeon
GOMEZ NAPE Elvis Antonio

Toulouse

SORIANO Ariel
SCAVO DIAZ Jean Filippo

NAKAMURA Yodai
 HVRYTISHVILI Heorhii
 ZOIA Benjamin
 KURIMA Koshiro
 FLAMENT Corenthin

PERDOMO CASTRO Alexander José
 MENDOZA ORDONEZ Sergio Jossue
 GARCIA DELGADO Jhon Will
 PINIER Thibaut
 LAZIES Guillaume
 GARCIA MARTINEZ Euri
 SORIANO Yudi

D2 Baseball

Anglet

GOUELLO Axel
 FROMENT Robin
 FROMENT Elliot
 PATROUX Alban
 RAMOS Adrian
 COLLIARD Christian
 LMOUDEN Billel
 DEL RIO ROMERO Cesar

Bréal-sous-Montfort

GODET Jules
 MAKDAD Sami
 MAKDAD Paco
 RENAUDIN Louka
 FREMONT Antoine
 FRIN--MARIE Enzo
 MORIN Benoît

Eysines

DA ROCHA BRIOSO Miguel
 FAURE Quentin
 RAFFENNE Jérôme
 MILLERIOUX Theo
 IHAMDANENE Walik
 ANTEPAZ RODRIGUEZ Abraham
 FORT Alexis
 BERTHAUD Joris
 LESGOIRRES Gauthier
 MILLERIOUX Theo
 BARSACQ Florent
 LARGOUET Quentin
 ANDREW Yorick

Meyzieu-Décines

MARIN Meylian
 LEVEQUE Bastien
 BERRY RIVERA Gilberto
 DE GREGORJ Quentin
 MICEL DURAN Jhon Kleider Alexander
 BRESSON-LAVIGNE Nicolas
 RANDY Yoann
 DYMOWIEZ Jeremy
 DELZANT Lancelot

Béziers

DAZELL Nicholas
 PILAR VELASQUEZ Daniel Jose
 DESCHAMPS Alexandre
 GARCIA CASTELLANOS Nader Gabriel
 BOULARD Jordan
 GONZALEZ ROSADO Felix Alejandro
 MICHEL Alexis

Clermont-Ferrand

LORIENNE Brice
 GRIMAUD Sébastien
 ISTURIZ Rafael
 TAGUCHI Gen
 BLASIOLE Jeremy
 PUJOL Valentin
 RAINHO MONTEIRO Caio
 D'ELIA Michael
 LELLOUCHE Nathan

La Guerche de Bretagne

HERNANDEZ Nicolas
 WALSH Devin
 BERNARD Detlev
 LORGEUX Yann
 BLASCO Antoine
 GUESDON Melvine
 GOUIN Jules
 OLIVRIE Guillaume

Nice

MONTAS BERROA Jonathan
 ROULEAU Gauthier
 PAROIS Alann
 DEMAZY Hugo
 TAVARES VEIGA Filipe
 AGUSTIN MICHEL Danny

Paris UC

MESGUICH Camille
 DUSSART Jérôme
 MAUCLAIRE Daïki
 MORRIS Benjamin
 ONSRI Nawapon Thomas
 RIOLLET--DRAGHI Gabin
 SOULIER Alexandre

Rouen 2

DUCHOSSOY Sébastien
 VIREY Max
 DANNE Théophile

Thiais

NONTANOVANH Lucas
 ELONG EPEE Arrys Joel
 AISSOU Achour
 NONTANOVANH Leo
 SIMANCAS VILORIA Jonathan
 ROLET Nicolas
 SUAREZ TAPANES Yanquiel
 NGUYEN Nahya
 OZIER LAFONTAINE Fabrice
 VADARATH Olivier

Ronchin

BEAUREPAIRE Cyril
 MAUCHE Saadi
 DESCAMPS Edouard
 DERYCKER Louis
 LEMETTRE Paul
 DEBOVE Vincent
 BRUNARD Alexandre
 ECKARDT Yohann
 DUPONT David
 DELEAU Thibault
 MAMMEZ Quentin

Sénart 2

BRELLE Theo
 BRELLE Pierre
 KLIN Valentin
 DANTU Romain
 FLAMENT Corenthin

Valenciennes

OCTAVIO Gehrig
 GROSJEAN Hadrien
 THOMASSE Clement
 D'EMO Michael
 GOMES Guillaume
 CURRIE Benjamin
 APONTE FERNANDEZ Luis Rafael
 TREMBLE BASTIEN

D1F Softball**Clapiers-Jacou**

AUDRAS Maiko
 BEAUCHEF Cathy
 BOUREUX Emma
 BRUNEL Marjorie
 MARBRIER Mathilde
 LEIGNIER Lauriane
 TORTOLERO-MONAGAS Eidy
 BERNARD Pauline
 MUSZYNSKI Marion
 SELVE Morgane

Grenoble

BITEUR Victoria
 KOROUSOVA Kristyna
 MIAGAWA Lilian Sayuri
 PATIN Shirley
 TREFOUEL Floriane
 KAHLO Alina

Evry-Courcouronnes

COSTE Rosalie
 PHILIPPE Christel
 PHLONG Sidonie
 ROMERO JUAREZ Ana Nicole

Nice

BUGNA Anaisie
 GIRET Christelle
 REA Sandrine
 ROUSSELOT Sandra
 GONFRIER Charlotte
 BERTRAND Amandine
 DYMOWIEZ Sandra

Pessac

GOYET Marion
HAYES Siobhan
JUST Alexandra
KERANFLECH Lea
LE CHENADEC Louise
MERSCH Anais
METREAU Amandine
RIERA Camille
SINOQUET Nadège
GRAVES Mylène
GOMEZ Kimberly
RUAU Mailys

Saint Raphaël

BUVAT Guylaine
HAUDIQUER Ines
MUNIER Elsa
PRADE Pauline
SAIDI Farah
MOUNIER Charlotte
TOURET Morgane
DE RIDDER Prapeng